

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Appel à projets régional « Smart Lab Paris Région - Laboratoire éphémère d'innovations : Résilience et Relance »

Cet appel à projets vise à créer un laboratoire éphémère, le « Smart Lab », qui sera constitué d'une équipe pluridisciplinaire de jeunes scientifiques, engagés à temps plein dans un programme de recherche de 24 mois maximum, visant à répondre aux enjeux pluriels de résilience et de relance du territoire francilien en sortie de crise sanitaire, grâce à la production de savoirs et à la valorisation des connaissances et résultats obtenus.

L'ambition du Smart Lab est de proposer des formes innovantes d'accompagnement de la recherche mêlant suivi individuel et temps collectif, afin de favoriser les synergies et l'innovation. Pour y réussir, le Smart Lab mettra en œuvre un programme de recherche sur mesure et mobilisera des moyens favorisant la cohésion et l'esprit de groupe, avec notamment un accompagnement scientifique individuel des chercheurs, un programme d'animation de l'équipe de recherche et partenaires impliqués. La valorisation économique et sociale des résultats scientifiques obtenue par tout moyen (lieu d'accueil, outils numériques, experts, terrains d'expérimentation, accès facilité à des écosystèmes innovants, sensibilisation/formation à l'entrepreneuriat...) est un des objectifs de ce laboratoire.

Au regard des enjeux, l'appel à projets cible plus particulièrement les thématiques de recherche suivantes :

- les nouveaux modes de travail, d'organisation et évolutions du travail... en lien notamment avec l'accélération du télétravail et la digitalisation des process ;
- les impacts éthiques, sociologiques, de santé publique et psychologiques de la crise ;
- les transports et les mobilités et notamment l'évolution des usages

Cet appel à projets permettra de financer les salaires des scientifiques et leurs dépenses liées à leurs travaux de recherche (20% maximum de coûts environnés), ainsi que le programme d'accompagnement, de coordination et de suivi (10% maximum du budget).

est accordée sous forme d'une subvention à hauteur d'un maximum de 100% des dépenses éligibles du projet, dans la limite d'un maximum de 1 M€ d'aide.

Le projet devra être porté par un établissement d'enseignement supérieur et de recherche ou tout organisme d'accompagnement localisé en Île-de-France. Il sera porteur unique ou chef de file en cas de consortium, et devra assurer la gestion de la totalité de la subvention régionale.

Calendrier :

- Ouverture de l'appel à projets : 30 juin 2020 - Clôture de l'appel à projets : 8 septembre 2020 à 14h00
- Sélection : septembre 2020
- Vote des élus en commission permanente : novembre 2020

Dossier de candidature : <https://www.iledefrance.fr/smart-lab-paris-region>

Dépôt des candidatures, questions : transferttechno@iledefrance.fr

30 juin 2020

8 septembre 2020

 [Télécharger le document d'information](#)